



## EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DÉLIBÉRATIONS

## DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 19/09/2024

Reçu en préfecture le 19/09/2024

Publié le 19/09/2024

ID : 081-218102572-20240916-2024DEL35-DE



**Date de la convocation :**  
10 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le seize septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu de la salle de la Gare sous la présidence de Monsieur David DONNEZ, Maire.

N° 24/35

**Membres Présents :**

David DONNEZ, Didier BUONGIORNO, Martine LASSERRE, Thierry CAYRE, Corinne PAWLACZYK, Patrick CENTELLES, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Jean-Marc SOULAGES, Dalila GHODBANE, Bernard BENEZECH, Benoît JALBY, Franck GALINIÉ, Patricia RAINESON, Laurence GAVALDA, Béatrice FARIZON, Murielle COUPLET, Patrick SIRVEN

**Membres excusés :**

Camille DEMAZURE pouvoir à Didier BUONGIORNO, Emile DELPOUX pouvoir à Thierry CAYRE, Nathalie COUVREUR pouvoir à Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Marie-Christine VABRE pouvoir à Benoît JALBY, Michel SALOMON pouvoir à Patrick CENTELLES, Georges MASSON pouvoir à Patrick SIRVEN  
Vincent MARTY, Patrick MARIE excusés

**Membre(s) absent(s) :**

Béatrice ALAUX, Christophe TAUZIN, Marjorie MILIN, Isabelle BETTINI

**Nombre de conseillers**

En exercice : 29  
Présents : 17  
Délégation de vote : 6  
Absents : 6

Secrétaire : Dalila GHODBANE

Le quorum est atteint.

**Objet de la délibération**

Dans le cadre de la convention d'objectifs et de financement qui lie l'association des Francas à la commune, l'association des Francas de Saint-Juéry bénéficie :

**VALORISATION DES  
CONTRIBUTIONS  
VOLONTAIRES  
AUPRES DE  
L'ASSOCIATION DES  
FRANCAS 2023**

- de l'intervention du personnel municipal, notamment sur des temps d'ALAE, y compris mercredi ainsi que sur l'ALSH.
- de la fourniture des repas pour l'équipe d'animation intervenant sur les temps périscolaire (temps méridien) ;
- de la mise à disposition de locaux municipaux

Il est proposé de valoriser comme suit les contributions volontaires auprès des Francas

Pour l'année 2023, cette valorisation représente **200 173,71 euros**

**APRES AVOIR DELIBERE****LE CONSEIL MUNICIPAL**

**VALIDE** le montant de 200 173.7€ pour l'exercice 2023 des contributions volontaires.

**Votes :**

*Adopté à l'unanimité*

Le Maire

David DONNEZ



La secrétaire de séance

Dalila GHODBANE